



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Banque de France

Question écrite n° 10107

Texte de la question

M Maurice Adevah-Poeuf appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur le contenu du projet de Plan d'entreprise de la Banque de France. Il semble que ce projet conduise a la fermeture de nombreux comptoirs et a des licenciements. Cela n'est pas la meilleure facon de developper son activite notamment en direction des entreprises. Il lui demande donc ce qu'il envisage pour que la Banque de France developpe ses activites et participe pleinement au soutien de l'activite economique.

Texte de la réponse

Reponse. - La decision d'elaborer un plan d'entreprise a la Banque de France a pour objet d'identifier les perspectives d'evolution des missions de la Banque centrale. Cette decision a rencontre un echo favorable au sein du personnel et de ses representants, qui, selon des modalites diverses, ont ete associes de pres a la preparation de ce plan. Celui-ci, qui a ete adopte en debut d'annee, definit ce que seront, pour les cinq annees a venir, les priorites d'evolution de l'institut d'emission. S'agissant du role et de l'organisation du reseau des comptoirs, cette question devrait etre examinee au cours du 1er semestre 1989 par une commission qui remettra ses conclusions au Gouverneur de la Banque de France au cours de l'ete. Elle est composee d'une quinzaine de personnes et comprend des personnalites exterieures. A partir d'une collecte des elements d'appréciation necessaires, elle a pour mission de proceder a une analyse cas par cas de la situation des comptoirs de l'institut d'emission. Ce n'est qu'apres l'etude de ses conclusions par le gouvernement de la banque que des decisions touchant a l'implantation territoriale pourront, le cas echeant, etre prises dans les conditions prevues par les statuts de l'institut d'emission. S'agissant des missions confiees a la Banque de France, l'institut d'emission a pris le parti d'exploiter resoluement les domaines porteurs d'avenir et de se degager des activites en declin pour s'adapter au mieux a son environnement et anticiper le plus parfaitement possible les besoins qu'elle doit satisfaire. Chaque annee, la banque actualisera ses priorites et examinera l'affectation de ses ressources humaines et financieres dans le cadre d'une planification glissante. Les mesures de restructuration prevues en raison du declin ineluctable de certaines activites ne s'effectueront qu'en s'entourant des garanties qu'offre le statut de l'institut d'emission, seront examinees en etroite liaison avec le personnel et seront mises en application de facon progressive.

Données clés

Auteur : [M. Adevah-Poeuf Maurice](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10107

Rubrique : Banques et etablissements financiers

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 1989, page 930